



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 11 janvier 2021 à 16 h 40 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Monsieur Michel Vanier, conseiller, est absent.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. DIRECTION GÉNÉRALE
6. FINANCES
7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 7.1 Dépôt - rapport inspecteur
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT
10. ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC
11. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. COMPTES DU MOIS
 - 14.1 DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2020
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 11 janvier 2021 à 16 h 40 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Monsieur Michel Vanier, conseiller, est absent.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12090-01-11

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2021.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12091-01-11

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

12092-01-11

4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



5 DIRECTION GÉNÉRALE

12093-01-11

5.1 Appui – Internet haute vitesse – Développement Innovations Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT QUE l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour les communautés de même qu'un levier de développement économique ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du territoire du Haut-Richelieu, soit Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec ne sont toujours pas entièrement desservies ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a constitué un nouveau Fonds pour la large bande universelle ayant 4 volets.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec appuie les démarches de Développement Innovations Haut-Richelieu (IHR télécom) en vue d'obtenir de l'aide financière du nouveau Fonds pour la large bande universelle, et ce, en vue de la finalisation de la desserte en Internet haute vitesse dans l'ensemble des municipalités du territoire du Haut-Richelieu.

5.2 Dépôt – extrait de registre des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le directeur général de l'extrait de registre des déclarations d'intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil de Venise-en-Québec.

6 FINANCES

12094-01-11

6.1 Adoption – règlement 474-2021 – règlement décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2021

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit annuellement préparer et adopter son budget pour l'année financière suivante et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2021 s'élèvent à la somme de 4 071 978 \$ en dépense de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'imposer par règlement les taxes, compensations et tarifs pour l'année ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du projet de règlement a été donné et que celui-ci a été déposé à la séance ordinaire du 7 décembre 2020; CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du règlement lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, pour valoir à toute fin que de droit, le règlement 474-2021 – Règlement décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2021

12095-01-11

6.2 Amendement - résolution 12068-12-07 - retour au fonds de roulement

CONSIDÉRANT la résolution 12068-12-07 qui prévoyait un retour au fonds de roulement d'un montant de 1 401,73 pour les projets financés à même le fonds de roulement ;

CONSIDÉRANT que certains projets ont bénéficié d'autres sources de financement, réduisant ainsi l'emprunt requis au fonds de roulement ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AMENDER la résolution 12068-12-07 pour rembourser au fonds de roulement d'un montant de 22 914,98 \$ au lieu de 1 401,73 \$.

12096-01-11

6.3 Ouverture des enveloppes budgétaires – fonds de roulement – projets 2021

CONSIDÉRANT que parmi les projets prévus au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2021, plusieurs prennent leur source de financement à même le fonds de roulement ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture des enveloppes budgétaires au fonds de roulement pour l'exercice 2021 pour les projets suivants :

- Acquisition parcelle du lot 5 105 879 – stationnement du sentier de la nature - 34^e Rue Ouest (2021-1)
- Pavage stationnement sentier de la nature (2021-2)
- Achat d'une camionnette de voirie (2021-3)
- Achat et construction - ombrières - lieux publics (2021-4)
- Achat et installation - enseigne autoroute 35 (2021-5)

QUE les dépenses prévues aux enveloppes budgétaires soient financées par le fonds de roulement, remboursables au fonds de roulement par le fonds général en cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, et ce, à compter de l'année 2022.

7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport annuel des permis émis – année 2020

Le conseil prend acte du rapport annuel de l'inspecteur municipal pour les permis émis durant l'année 2020.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12097-01-11

9.1 Adoption – calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le calendrier des séances du comité consultatif d'urbanisme qui auront lieu tous les derniers lundis de chaque mois, soit le 25 janvier, le 22 février, le 29 mars, le 26 avril, le 31 mai, le 28 juin, le 26 juillet, le 30 août, le 27 septembre, le 25 octobre, le 29 novembre.

12098-01-11

9.2 Octroi de contrat – Gestim Inc. – inspecteur adjoint

CONSIDÉRANT les besoins en matière d'inspection et d'urbanisme sur le territoire de Venise-en-Québec ;

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat d'inspection municipal et de soutien à l'urbanisme à la firme Gestim Inc. pour un montant total de 28 000 \$ plus les taxes applicables, incluant tous les frais décrits dans l'offre de service du 4 décembre 2020.

12099-01-11

9.3 Octroi de contrat – Gestim inc. – refonte du règlement sur les PIIA

CONSIDÉRANT que le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (P.I.I.A) de la Municipalité a été adopté en 2010 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a connu plusieurs changements au niveau de la typologie des bâtiments et des types de constructions ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire mettre à jour son règlement sur les P.I.I.A en tenant compte des nouvelles spécificités du territoire tout en misant sur un allègement du processus ;

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER la firme Gestim Inc. le mandat de la refonte réglementaire du règlement portant sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale pour un montant maximal de 7 000 \$ plus les taxes applicables, le tout, selon l'offre de service du 4 décembre 2020.

12100-01-11

9.4 Projet passerelle du sentier de la nature – Autorisation de signature - Groupe Synergis - demande d'autorisation au ministère

ATTENDU que la Municipalité planifie une réfection de ses passerelles dans le Sentier de la nature ;

ATTENDU qu'un ajout de passerelles est également requis pour assurer la continuité du sentier ;

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'AUTORISER Mme Geneviève Boisjoli de Groupe Synergis à signer pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de construction d'une passerelle en milieux humides le long de la Tourbière Venise-Ouest.

10 ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12101-01-11

11.1 Appui – Maison des Jeunes le Break – programme d'aides financières aux infrastructures jeunesse

CONSIDÉRANT l'ouverture du programme d'aides financières aux infrastructures jeunesse ;

CONSIDÉRANT que la maison des jeunes Le Break constitue un organisme admissible pour déposer un projet dans le cadre du programme ;

CONSIDÉRANT les besoins structurels et d'aménagement de la maison des jeunes afin d'optimiser les services auprès de la clientèle jeunesse ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le dépôt de la demande d'aide financière de la maison des jeunes Le break dans le cadre du programme d'aides financières aux infrastructures jeunesse.

12 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

12102-01-11

12.1 Octroi de contrat – Pépinière Brise-Vent - émondage parc Jameson

CONSIDÉRANT le besoin majeur d'entretien arboricole au parc Jameson afin d'assurer la sécurité des individus ;

CONSIDÉRANT qu'une liste exhaustive a été produite pour cibler les interventions ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à Pépinière du Brise-Vent pour la taille et l'émondage des arbres au parc Jameson pour un montant 11 700 \$ plus les taxes applicables.

13 AFFAIRES NOUVELLES

12103-01-11

13.1 Nomination – maire suppléant

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. Raymond Paquette pour la période couverte à titre de maire suppléant ;

DE DÉSIGNER M. Alain Paquin à titre de maire suppléant jusqu'au 5 juillet 2021.

14 COMPTE DU MOIS

12104-01-11

14.1 Déboursés du mois de décembre 2020

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de décembre 2020, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 344 962.42 \$.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

12105-01-11

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée à 16 h 50.

Jacques Landry
Maire

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-
Trésorier

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION
PAR LE CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

<u>CHÈQUES</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>	<u>COMPTE</u>
C2000461	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	379,42 \$	02-130-00-494
C2000462	FERME LA GUÉRINIÈRE INC.	459,90 \$	02-320-00-521
C2000463	GARAGE YVES ST-LAURENT	452,83 \$	02-320-00-525
C2000464	J. GAGNÉ EXCAVATION	1 724,63 \$	02-470-00-499
C2000465	LES UNIFORMES W. GRADINGER/UNIPLUS	201,21 \$	02-220-00-650
C2000466	LAPLANTE DAVID	1 977,58 \$	02-130-00-414
C2000467	LABORATOIRE DE LA MONTÉRÉGIE INC.	1 473,40 \$	02-320-00-410
C2000468	MARTECH INC.	611,67 \$	02-355-00-640
C2000469	MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE	7 297,36 \$	02-220-00-141-51
C2000470	MUNICIPALITÉ DE ST-ARMAND	134,14 \$	02-220-00-141-51
C2000471	PHARMACIE P-H AUBIN ET E. GODBOUT	112,30 \$	02-320-01-675
C2000472	RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	20,66 \$	02-702-30-670
C2000473	RABAIS CAMPUS	80,43 \$	02-702-30-494
C2000474	TREMBLAY GENEVIÈVE	100,00 \$	02-701-90-996
C2000475	UNIFORMES BEAUDIN	149,47 \$	02-320-00-650
C2000476	B. FRÉGEAU & FILS INC.	35 976,67 \$	02-415-10-521
C2000477	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	1 369,94 \$	02-413-00-640-01
C2000478	CHAUFFAGE P. GOSSELIN INC.	399,68 \$	02-320-00-631
C2000479	G.E.S.T.I.M.	1 083,83 \$	02-610-00-640
C2000480	KEMIRA WATER SOLUTION CANADA INC.	7 807,38 \$	02-414-00-635
C2000481	BOULANGER MARIE-ÈVE	2 280,50 \$	02-130-00-212
C2000482	ANNULÉ	0,00 \$	
C2000483	F.T.Q.	9 618,05 \$	02-130-00-212/02-320-00-212
C2000484	GIRARD, SYLVAIN	3 111,00 \$	02-622-00-212
C2000485	MARTINEAU FRÉDÉRIC	5 854,84 \$	02-130-00-212
C2000486	BANQUE CIBC	2 560,20 \$	02-220-00-212
C2000487	BANQUE CIBC	2 267,00 \$	02-320-00-212
C2000488	NETTOYEUR MARTIN	145,76 \$	02-150-522/027012052202
C2000489	ROBILLARD RICHARD	2 055,00 \$	01-234-41-004
C2000490	AUBIN ST-PIERRE INC.	139,94 \$	02-320-00-525
C2000491	BÉLAIR PLESSIS LISE	1,20 \$	02-130-00-885
C2000492	TOURISME HAUT-RICHELIEU	1 149,75 \$	02-622-00-340
C2000493	CARDIO CHOC	34,38 \$	02-230-01-675
C2000494	DE LAURENTIS SONIA & LORIANA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS	611,92 \$	02-130-00-494
C2000495	ICARIUM GROUPE CONSEIL INC.	4 024,13 \$	02-220-00-410
C2000496	L'HEUREUX PRO-JOINTS INC.	586,37 \$	02-190-00-522
C2000497	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	223,28 \$	02-702-30-670
C2000498	LES FOURNISSEURS PROFESSIONNELS R.C. INC	113,30 \$	02-190-00-670
C2000499	MARTECH INC.	3 306,68 \$	02-355-00-640
C2000500	MARINEAU STEVE	72,90 \$	02-413-00-454
C2000501	MALTESE CARMELO	2,30 \$	02-130-00-885
C2000502	PARENT ERIC	22 345,57 \$	02-320-00-141
C2000503	ROCHELEAU ET FILS	400,54 \$	02-320-00-516
C2000504	RÉGIE INTER. D'INCENDIE MT-ST-GREGOIRE	594,50 \$	02-220-00-151-54
C2000505	TÉTREAU PIERRE-GILLES	72,90 \$	02-320-00-640
C2000506	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	987,14 \$	02-320-00-525
C2000507	INSPECTIONS D'ÉCHELLES DENIS THIBAUT	352,97 \$	02-220-00-526
C2000508	MEUNERIE NORMAN GAMACHE INC.	26,43 \$	02-470-00-499
C2000509	TÉTREAU PIERRE-GILLES	62,57 \$	02-413-00-454
C2000510	CARDIO CHOC	535,05 \$	02-220-01-454
C2000511	GIRARD, SYLVAIN	200,00 \$	02-320-00-640-01
C2000512	GAGNON MARYLINE	400,00 \$	02-701-90-996
C2000513	LES SEIGNEURIES DU LAC MUNICIPALITÉ ST-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE	8 824,00 \$	03-210-16-000
C2000514		4 022,32 \$	02-220-00-141-52
C2000515			



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



L2000485	BORDO, LANA	809,20 \$	02-190-522/02-701-50-522-07
L2000486	DESJARDINS	150,00 \$	02-130-00-496
L2000487	EUROFINS / ENVIRONEX	592,13 \$	02-413-00-444/02-414-00-444
L2000488	L'HOMME ET FILS ENR	945,76 \$	DIVERSES
L2000489	MÉTRAS MARTYNE	70,00 \$	02-701-20-522-00
L2000490	TOILETTES SUPRA	114,98 \$	02-701-50-522
L2000493	ADT CANADA INC.	365,55 \$	02-190-00-517
L2000494	AUDETTE DANIEL	35,00 \$	02-690-00-459
L2000495	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	362,17 \$	02-320-00-525
L2000496	HYDRO QUÉBEC	2 732,02 \$	DIVERSES
L2000497	LAMOUREUX PIERRE	35,00 \$	02-690-00-459
L2000498	LANGEVIN PAULE	35,00 \$	02-690-00-459
L2000499	PAPETERIE COWANSVILLE	290,06 \$	02-130-000-670
L2000500	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	8,51 \$	02-320-00-640
L2000501	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	17,71 \$	02-320-00-640
L2000502	ST-MAURICE MANON	35,00 \$	02-690-00-459
L2000503	TETRA TECH QI INC.	1 037,65 \$	DIVERSES
L2000504	THIBAULT MICHEL	35,00 \$	02-690-00-459
L2000505	SUPER SOIR	1 049,46 \$	DIVERSES
L2000506	MARCHÉ VENISE	67,00 \$	02-190-00-610
L2000507	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	525,00 \$	02-451-10-699
L2000508	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	137,63 \$	02-320-00-640
L2000509	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	603,62 \$	02-220-00-525/02-230-01-525
L2000510	GAGNÉ MARTIN LA CAPITALE ASS. ET GEST. DU	175,00 \$	02-230-10-640
L2000511	PATRIMOINE	2 089,72 \$	DIVERSES
L2000512	PAPETERIE COWANSVILLE	2 925,80 \$	02-130-00-670
L2000513	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	298,76 \$	55-138-40
L2000514	ARÉO-FEU LTÉE	874,39 \$	02-220-00-649
L2000515	G.M.A.C.	518,26 \$	02-610-00-515
L2000516	GAGNÉ MARTIN	300,00 \$	02-701-20-522-02
L2000517	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	21 774,41 \$	02-451-10-951
L2000518	LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE INC.	3 517,91 \$	02-610-00-410
L2000519	PAPETERIE COWANSVILLE	1 160,76 \$	02-130-00-670
L2000520	SAUVE-GARDE NATURE	80,00 \$	02-470-00-499
L2000521	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	4 597,31 \$	DIVERSES
L2000522	TÉLÉBEC LTÉE	130,26 \$	02-622-00-331
L2000523	HYDRO QUÉBEC	862,58 \$	DIVERSES
L2000524	MICLETTE RACHEL	1 325,00 \$	02-701-50-522-01 02-320-00331/02-220-00-331/02-
L2000525	TÉLUS	128,59 \$	629-00996
L2000526	RCAP LEASING	965,79 \$	02-130-00-517-01
	MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIC	<u>114 520,00 \$</u>	02-210-00-441
	S-TOTAL	305 093,61 \$	
	Salaires	39 663,55 \$	
	Frais bancaires	205,26 \$	
	G-TOTAL	<u>344 962,42 \$</u>	